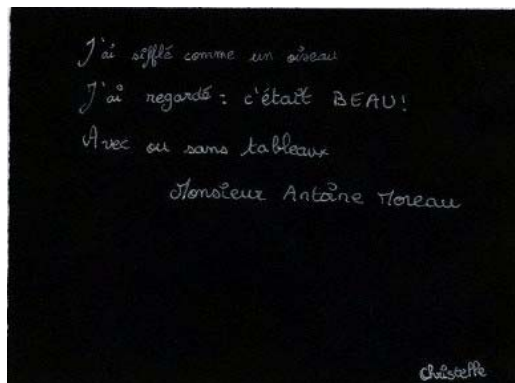


Antoine Moreau
Exposition mode d'emploi n°6.6

Galerie d'établissement
Lycées La Borde Basse 81100 Castres



Dessin : Christelle Burgos « Ben est passé par là », 14/10/2006.
Copyleft : ce dessin est libre, vous pouvez le copier, le diffuser et le modifier sous les termes de la Licence Art Libre.

Exposition du 22 janvier au 14 mars 2008

vernissage lundi 21 janvier 2008 à 18h
rencontre échange mardi 22 janvier à 20h
avec l'artiste aux lycées La Borde Basse
« le copyleft appliqué à la création artistique »
visite enseignants jeudi 6 mars à 12h, 13h et 18h

ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
fermé du 18 février au 3 mars

Sommaire

Présentation de l'artiste et du projet dans le Tarn, p.3

- Antoine Moreau
- Les *Expositions Mode d'emploi n°6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5* à Brassac, Alban, Dourgne, Labruguière et Carmaux.
- *L'exposition mode d'emploi n°6.6* aux lycées La Borde Basse

Les expositions Mode d'Emploi d'Antoine Moreau, pp.4-7

- Droit d'auteur, Copyright, Copyleft et Licence Art Libre
- La notion d'œuvre d'art,
- La place de l'artiste, selon Antoine Moreau¹
- L'exposition
- Le mode d'emploi
- Qu'est-ce que la sérendipité ?
- La question de l'objet

La question de l'œuvre dans l'art contemporain, pp.8-10

- Marcel Duchamp et le ready made²
- Robert Filliou : « l'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art »
- Fluxus
- L'art conceptuel

Visite / visiter – mots à tiroirs, p.10

Informations pratiques, p.11

¹ Antoine Moreau, « Comment devenir un artiste ? » - www.antoinemoreau.org

² <http://www.philophil.com/philosophie/representation/Analyse/ready-made.htm>

Présentation de l'artiste et du projet dans le Tarn.

Antoine Moreau

Antoine Moreau est peut-être un artiste et peut-être fait des œuvres d'art.

Il développe l'idée de « Copyleft », issu des logiciels libres, pour la création hors logiciel qui remet en question la propriété intellectuelle telle qu'elle est définie. Le terme de « Copyleft » est à l'origine une boutade jouant sur l'inversion du terme Copyright. Ce concept sort l'œuvre de la propriété intellectuelle et lui assure une existence ouverte pour la rendre disponible à une appropriation partenariale. Avec le « Copyleft », le spectateur peut faire œuvre et lui faire suite.

Outre son activité de diffusion du « Copyleft » et de la Licence art Libre dont il est co-rédacteur, Antoine Moreau se caractérise par une plus qu'étonnante invisibilité. Son jeu préféré se joue entre les genres et les statuts, les catégories, un jeu qui consiste, précisément, à se placer « entre ».

Les Expositions Mode d'emploi n°6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5 à Brassac, Alban, Dourgne, Labruguière et Carmaux.

Entre février et mai 2006, Antoine Moreau abandonne ses peintures sur le territoire du Tarn et sillonne le département pour présenter sa démarche artistique auprès des enseignants et des classes des collèges d'Alban, Brassac, Carmaux, Dourgne et Labruguière impliqués dans le projet.

Ainsi, l'exposition Mode d'emploi n°6, toujours visible, invite le visiteur à aller à la recherche des peintures cachées dans le département.

Le principe est simple, un **mode d'emploi** est distribué au public pour qu'il puisse, selon des indications précises, découvrir les peintures. C'est un parcours qui en même temps fait découvrir un territoire et agir les visiteurs. Ce projet est une opportunité de découvrir ou redécouvrir ensemble un territoire, à travers une pratique artistique.

Il s'agit d'un projet reconductible à l'infini selon la volonté de l'artiste qui, en plaçant le mode d'emploi de l'exposition sous Licence Art Libre, invite chacun à se le réapproprier : que chacun l'emploie, le déploie, le ploie selon sa convenance et dans un temps indéterminé.

Au terme du parcours, les participants sont invités à décrire leur visite sur une feuille placée sous la licence copyleft.

Les modes d'emplois, indispensables à la pratique de l'exposition sont disponibles dans les offices du tourisme d'ALBAN, de BRASSAC, de CARMAUX, de DOURGNE et de LABRUGUIERE.

L'exposition mode d'emploi n°6.6 aux lycées La Borde Basse

L'exposition mode d'emploi n°6.6 fait suite aux 5 autres expositions mode d'emploi réalisée en 2006 avec le Centre d'art le LAIT et reprises en 2007. Elle s'intègre dans le projet départemental intitulé « l'exposition continue l'exposition en continu ».

Les feuilles blanches sur lesquelles les visiteurs peuvent laisser une trace de leur visite sont placées sous copyleft avec la Licence Art Libre. **Elles sont librement copiables, diffusables et transformables.**

Cette version 6.6 exposera les copies des réalisations faites par des classes des collèges d'Alban, Brassac, Carmaux, Dourgne et Labruguière.

Ce sera l'occasion pour le public de pouvoir prolonger la création en copiant, diffusant et transformant les œuvres.

Un nouveau mode d'emploi de cette exposition 6.6 sera à disposition de chaque visiteur !

<http://antoinemoreau.org/index.php?cat=expo6>

http://antoinemoreau.org/g/picture.php?cat=46&image_id=142&expand=all

Les expositions Mode d'Emploi d'Antoine Moreau.

Droit d'auteur, Copyright, Copyleft et Licence Art Libre

Le droit d'auteur concerne la propriété littéraire, artistique et scientifique. La première relève de la famille du droit français, alors que la seconde relève du droit anglo-saxon.

La protection du **copyright** se limite à la sphère stricte de l'œuvre, sans considérer d'attribut moral à l'auteur en relation avec son œuvre, sauf sa paternité ; ce n'est plus l'auteur proprement dit, mais l'ayant droit qui détermine les modalités de l'utilisation d'une œuvre.

En France, la loi (du 11 mars 1957 et celle du 3 juillet 1985) reconnaît en tant qu'auteur toute personne physique qui crée une œuvre de l'esprit quelle que soit son genre (littéraire, musical ou artistique), sa forme d'expression (orale ou écrite), son mérite ou sa finalité (but artistique ou utilitaire).

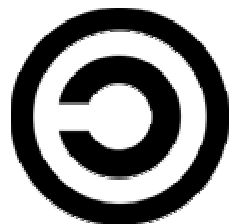


Le symbole typographique représentant le mot *copyright* est le caractère ©, parfois représenté sous la forme (c) ou (C)

Le droit d'auteur couvre donc toute création de l'esprit, qu'elle soit une œuvre littéraire (livres, journaux, pièces de théâtre, logiciels, site web, etc.), une œuvre d'art (peinture, sculpture, photographie, image infographiée, architecture, etc.), une œuvre musicale ou audiovisuelle, dès lors qu'elle est matérialisée, originale et qu'elle est l'expression de la personnalité de l'auteur. Ainsi ne tombent pas sous la protection du droit d'auteur les créations de l'esprit purement conceptuelles telles qu'une idée, un concept, un mot du langage courant, ou une méthode.

Le copyleft, littéralement *droits de reproduction abandonnés* en anglais (le droit d'auteur se disant *copyright*), est la possibilité donnée par l'auteur d'un travail soumis au droit d'auteur (œuvre d'art, texte, programme informatique, etc.) de copier, d'utiliser, d'étudier, de modifier et de distribuer son œuvre dans la mesure où ces possibilités sont préservées.

L'auteur d'une modification (une correction, l'ajout d'une fonctionnalité, une réutilisation d'une œuvre d'art, etc.) est donc soumis à la restriction/obligation de ne redistribuer ses propres contributions qu'avec les mêmes conditions d'utilisation. Autrement dit, les créations à partir d'éléments sous *copyleft* héritent de cette caractéristique.



Le C « inversé » est le symbole du copyleft, il n'est actuellement pas reconnu comme symbole légal. L'"opposé" est le symbole [copyright](#).

La Licence Art Libre (ou LAL) est un contrat qui applique le principe du Copyleft à la création artistique.

Elle autorise tout tiers (personne physique ou morale), ayant accepté ses conditions, à procéder à la copie, la diffusion et la transformation d'une œuvre, comme à son exploitation gratuite ou onéreuse, à condition qu'il soit toujours possible d'accéder à sa source pour la copier, la diffuser ou la transformer.

Elle a vu le jour en juillet 2000, suite aux rencontres Copyleft Attitude qui se sont déroulées à « Accès Local » et « Public », deux lieux d'art contemporain à Paris. Elle s'est écrite grâce aux contributions de la liste de diffusion <copyleft_attitude@april.org> et en particulier avec Mélanie Clément-Fontaine et David Geraud, juristes, et Isabelle Vodjdani et Antoine Moreau, artistes.

Cette licence est consultable à l'adresse <http://artlibre.org/licence/lal/>.

La notion d'œuvre d'art

Selon Wikipédia,

« Une œuvre est un objet créé par un être vivant, manifestation tangible d'une pensée, même infime, réalisation d'un produit, fonctionnel ou non. Elle est l'expression d'un fondamental humain, visible ou non, voulu ou non.

Une œuvre d'art est un objet purement humain, d'êtres capables de sensibilité, et qui tentent de représenter dans des formes et des structurations d'éléments interagissant une perception construite, réelle ou transcendante. L'œuvre d'art établit une représentation particulière du monde, des émotions, d'une sensibilité particulière, ou simplement d'un instant spontané et créatif. Mais l'œuvre artistique est d'abord ambiguë, et, dans la mesure où les formes de sa réception sont multiples, la réception maintient et entretient cette ambiguïté

Synonyme : pièce, terme désignant plus particulièrement un élément dans la production d'un artiste, dérivé du terme *pièce de musée* et plus particulièrement utilisé dans le domaine de l'art contemporain. »

Pour Antoine Moreau,

« Les travaux des élèves sont intéressants, ils sont la trace visible des peintures cachées (et toujours invisibles). Je suis en re-trait (une reformulation du trait, une réelle présence par l'absence). Je n'offre pas le contenu (il est hors vue) mais le contenant (la feuille copyleft) pour que vienne la vue du visiteur. Aiguiser son regard. Une exposition copyleft, sans point de chute, itinérante et confiante : renouveler les modalités de monstration et mettre à l'épreuve le fétichisme attaché à l'oeuvre. Multiplier les confiances, les copies, les diffusions, etc. »

La place de l'artiste, selon Antoine Moreau³

Antoine Moreau a repris quasiment mot pour mot le texte « *Qu'est-ce qu'un hacker* », placé sous copyleft, et l'a intitulé « qu'est-ce qu'un artiste ? ». En voici des extraits.

« Lorsque je dit « artiste », je veux parler de n'importe quel créateur même s'il n'est pas dans la plus pure tradition des Beaux-Arts. A « l'homme sans qualité » qu'a bien su voir Robert Musil, nous pouvons aujourd'hui affirmer et se réjouir d'un art sans qualité. Un art à la fois banal et extra ordinaire par rapport à sa définition première. Quand nous pensons « art », pensons aussi à la cuisine, la marche à pied, la conversation ou même ne rien faire du tout (qui est un art beaucoup plus difficile qu'on ne le croit). Ceux qu'on nomme « artistes » n'ont pas le monopole de l'art. »

« Créer c'est être attentif. Cette attention reformule l'expression et la libère d'un autisme autoritaire qui guette les auteurs lorsqu'ils font l'impasse sur l'observation. Car observer c'est déjà faire preuve de création. »

« Les artistes résolvent des problèmes et construisent des choses ; ils croient à la liberté et à l'entraide volontaire. »

« Pour devenir un artiste, répétez les phrases suivantes jusqu'à y croire réellement :

- 1- Le monde est plein de problèmes fascinants qui n'attendent que d'être résolus.
- 2- Personne ne devrait jamais avoir à résoudre le même problème deux fois
- 3- La routine et l'ennui sont inacceptables
- 4- Vive la liberté !
- 5- L'attitude n'est pas un substitut à la compétence.

En tout état de cause il est clair que cela inclut aujourd'hui :

- 1- Apprendre à écouter
- 2- Créer un ready-made libre et apprendre à s'en servir
- 3- Apprendre à utiliser le réel et à écrire en acte. »

³ Antoine Moreau, « Comment devenir un artiste ? » - www.antoinemoreau.org

L'exposition.

Antoine Moreau crée un nouveau type d'exposition.

Une **exposition artistique** (ou *exposition d'art*) désigne traditionnellement l'espace et le temps où des objets d'art rencontrent un public (spectateur). L'exposition est comprise généralement comme une période temporaire, à l'opposé d'une « exposition permanente ».

Une exposition peut présenter des peintures, dessins, photographies, sculptures, installations, vidéos, sons, performances d'artistes ou de groupes d'artistes ou bien des collections d'une forme spécifique d'art. Les œuvres peuvent être exposées dans des institutions spécialisées (musées, centre d'art), des galeries privées, ou des lieux dont la destination principale n'est ni la présentation, ni la vente d'art (bar, hall d'entreprise, mairie...). Une distinction importante existe, entre les expositions où les œuvres sont en vente (galerie), et celles où elles ne sont pas en vente.

Il existe plusieurs types d'expositions : les expositions temporaires, les expositions permanentes, les expositions monographiques, les expositions de groupe, les rétrospectives, les expositions à thèmes.

Contrairement à une exposition classique où un individu, un groupe, une institution nous montrent des œuvres dans un espace dévolu, L'exposition Mode d'emploi d'Antoine Moreau nous invite à chercher les œuvres en extérieur, dans le paysage ou le mobilier urbain.

L'exposition Mode d'emploi n°6.6 s'inscrit dans le projet intitulé « l'exposition continue, l'exposition en continu » : elle regroupe des copylefts de différents auteurs, s'enrichit chaque jour de nouvelles œuvres, et est vouée à ne jamais connaître de propriétaire ni de point de chute final.

D'après Antoine Moreau :

« aucune peinture à ce jour n'a été trouvée.

Des œuvres (dessins, peintures, textes, objets) ont été créées et qui rendent compte de la pratique de l'exposition mode d'emploi n°6 : ce sont ces créations là qui seront montrées. (...)

« Elles seront confiées à des personnes ou institutions qui sont intéressées pour les accueillir et les exposer un temps donné. Et ainsi de suite, sans fin, sans point de chute final. Chez l'habitant (une œuvre), ou dans un lieu public, une entreprise, une association, une institution (un ensemble d'œuvres).

Les œuvres créées par les visiteurs (essentiellement à ce jour, les élèves des collèges) sont en exposition continue. Elles circulent sans avoir de point de chute définitif, ni de propriétaire final.

L'exposition continue est une œuvre en continu..... »

Le mode d'emploi

Un mode d'emploi est un document expliquant le fonctionnement d'un objet ou d'un service. En général, il est fourni gracieusement avec le bien ou le service dont il est l'objet.

Le mode d'emploi est le point de départ de l'exposition.

Il ramène la visite d'une exposition d'art contemporain à une opération pragmatique à effectuer point par point.

Il apparaît que ce mode d'emploi laisse une grande liberté d'interprétation au visiteur, contrairement à un mode d'emploi habituel, mais en fournissant les précisions nécessaires à la visite de l'exposition, il hisse l'exercice au rang de **pratique**.

Le visiteur devient actif, acteur, bricoleur, artiste.

Qu'est-ce que la sérendipité ?

La **sérendipité** est la caractéristique d'une démarche qui consiste à trouver quelque chose d'intéressant de façon imprévue, en cherchant autre chose, voire rien de particulier.

D'une manière générale (surtout pour les Modes d'emploi n°6.1, 6.2, 6.3, 6.4 et 6.5), le mode d'emploi de l'exposition écrit par l'artiste pousse le visiteur à chercher.

A chercher quoi?

Une peinture? Mais qu'est-ce qu'une peinture?

Une oeuvre d'art? Mais qu'est-ce qu'une oeuvre d'art?

Le copyleft incite les visiteurs à créer, exprimer, montrer ce qu'ils ont trouvé... ou seulement cherché.

L'objet de la visite est donc réellement une recherche, une quête, mais aussi une promenade, l'occasion d'avoir un autre regard sur les choses.

Ce principe de base est la sérendipité.

La question de l'objet

Objet :

Ce qui se présente à la vue.

Ce qui affecte les sens.

Ce qui se présente à l'esprit: un objet de réflexion.

Chose, dans un sens indéterminé.

Cause, motif.

Ce qui sert de matière à une science, à un art.

Le mot *objet* prend plusieurs significations selon les disciplines :

- En philosophie, un *objet* se distingue d'un *sujet*. Il peut être universel ou particulier (métaphysique)
- En physique, il s'agit de tout corps qui *peut* être détecté par un dispositif lumineux
- En droit, un *objet* est une des conditions pour la formation d'un contrat
- La *relation d'objet* est, en psychanalyse, le rapport du sujet avec les objets qui constituent le monde dans lequel il vit
- En mathématique, un *objet* est une idéalité bien définie, obéissant à des lois internes précises
- Dans les systèmes d'informations et en informatique
 - l'*objet* est le concept central du paradigme de la programmation orientée objet
 - le *code objet* désigne le résultat de la compilation d'un fichier source dans le cadre de la compilation séparée
 - l'*objet métier* est une entité dans la méthode de conception entité-relation qui est complémentaire de l'entité relation : deux objets métier peuvent être en relation

Consulter le dossier pédagogique du centre Pompidou sur l'objet dans l'art contemporain:

<http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-objet/ENS-objet.htm>

La question de l'œuvre dans l'art contemporain

Marcel Duchamp et le ready made⁴

A la question "Qu'est ce qu'une oeuvre d'art ?", il y a autant de réponses que de représentations de ce que doit être le travail de l'artiste. Marcel Duchamp a révolutionné l'histoire de l'art en affranchissant l'artiste du devoir de fabrication manuelle pour concentrer la création dans le travail de conception.

Marcel Duchamp visitant en 1912 une exposition de technologie aéronautique aurait déclaré à Fernand Léger et Brancusi "La peinture est morte. Qui pourra faire mieux que cette hélice ? Dis-moi tu en serais capable, toi ?"

Pour l'historien de l'art Janis Mink⁵ « cette déclaration illustre bien le dilemme de l'artiste visuel confronté aux réalisations d'une ère industrielle en plein essor ». Pour certains à cette époque, la peinture semble obsolète.

Dès 1914, Marcel Duchamp exhibe au milieu de son atelier un **égouttoir**. Il n'y a pas encore, de la part de l'artiste, de jeu sur les significations par le biais d'une nouvelle dénomination (comme plus tard, en 1917, dans le cas de l'urinoir rebaptisé "fontaine") mais déjà **l'oeuvre est signalée et finalement constituée par sa seule présentation**. Marcel Duchamp n'a rien "fait" ; du moins il n'a rien façonné ; il s'est contenté de choisir l'objet et de l'exposer.

Arracher un produit industriel à sa fonction utilitaire classique pour l'exhiber en tant que pure forme conduit justement le regard du spectateur à s'intéresser à cet objet pour lui-même. L'Égouttoir évoque alors un arbre métallique, un sapin décapité, ou une herse de torture. (Les formes de l'objet s'irisent de significations diverses dès que le regard est libéré des soucis de manipulations pragmatiques qui réduisent l'Égouttoir à précisément "égoutter".) **La démarche esthétique de Duchamp repose sur un pari : la présentation de la forme doit déclencher le jeu des représentations symboliques** associées spontanément à ces formes (ce jeu avec les automatismes psychiques sera explicitement exploité quelques années plus tard par les surréalistes dans les "**poèmes-objets**").

A partir de 1916, Marcel Duchamp thématise sous l'appellation de "**Ready-made**" cette nouvelle conception de la création. Les "**Ready-made**" sont, comme leur nom l'indique, "déjà finis", "déjà terminés" sans que l'artiste ait longuement façonné la matière première de la création. **L'intervention de l'artiste devient à tel point abstraite que Marcel Duchamp peut demander à sa soeur Suzanne de réaliser pour lui un "ready-made à distance"**. En guise de cadeau pour son second mariage, il lui expose dans une lettre le *Ready-made malheureux* qu'il lui propose d'exécuter...

Robert Filliou : « l'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art »

Robert Filliou (...) a le plus souvent choisi de rester dans les marges de l'art, parce qu'il savait qu'elles seules rendent la lecture du texte possible.

Homme de dictionnaire, d'écriture, il produisit des objets cherchant à se rapprocher d'une langue sans frontières, d'une langue universelle s'appuyant sur les signes les plus simples de l'art afin de le faire partager par le plus grand nombre, non pour qu'il soit vénéré, mais parce que pour lui, l'objet d'art est avant tout une introduction poétique ou sensible à l'invisible, le support d'une pensée intuitive, mobile, comme les objets magiques sont porteurs des paroles mystérieuses de l'initiation. Il voulait offrir à chacun les meilleures conditions possibles de construction d'un

⁴ <http://www.philophil.com/philosophie/representation/Analyse/ready-made.htm>

⁵ Janis Mink, *Duchamp, l'art contre l'art*, Taschen,

dialogue, d'un échange. Cette attitude de don, il la vivait dans la rue, dans les galeries ou dans les musées.

De là son attitude récurrente à considérer les oeuvres ni selon leur mode de réalisation, ni selon la qualité de cette réalisation, ni selon leur mode d'apparition, mais selon leur capacité à créer un rapport poétique au monde, placé sous le fameux *Principe d'Equivalence: Bien Fait = Mal Fait = Pas Fait*.

Cette triple possibilité d'être-au-monde de l'oeuvre indique que l'exécution de l'oeuvre importe peu, que le mot vaut pour la chose, qui ne vaut pas grand-chose elle-même. Ainsi la langue de Filliou est-elle traversée par une remise en cause du dualisme qui fonde la plupart des attitudes occidentales, de ce qui hiérarchise le jugement de l'art et détermine l'organisation sociale. Cette remise en cause ne se fait cependant pas sur un mode analytique, voire raisonné, mais bien avec humour, ironie, ce qui la rend d'autant plus élégante et perspicace.

Hervé Parsy⁶

Fluxus

« Fluxus est le nom d'un groupe créé en 1962 et dont les membres vivent un peu partout dans le monde, plus spécialement au Japon, aux États-Unis et en Europe.

Officiellement rien ne les relie entre eux. Si ce n'est une certaine façon de concevoir l'art et les influences qu'ils ont subies. Ces influences sont : John Cage, Dada et Marcel Duchamp.

Sans John Cage, Marcel Duchamp et Dada, Fluxus n'existerait pas.

(...)

Fluxus va donc exister et créer à partir de la connaissance de cette situation post-Duchamp (Le ready made) et post-Cage (la dépersonnalisation de l'artiste).

Cette connaissance crée un point de non retour car en acceptant d'avance toutes les formes, elle les périmé du même coup.

Fluxus ne sera donc pas concerné par l'oeuvre d'art formelle, esthétisée et hédonisée.

Son "donner à voir" consistera en un premier temps à épuiser toutes les possibilités/limites du "tout est art" et en un second temps à dépasser ce "tout est art" par une attitude Non-art, Anti-art. Ainsi Fluxus va s'intéresser au contenu de l'art pour le combattre et, au niveau de l'artiste, créer une nouvelle subjectivité. Tout cela est difficile, presque impossible, car la dépersonnalisation est une nouvelle forme de personnalité et le non-art un nouvel art. Pourtant l'intention y est et l'honnêteté de l'intention est l'un des éléments essentiels de Fluxus. Même si le problème est impossible, le poser est important. »

- Ben⁷

L'Art conceptuel ⁸

L'Art *conceptuel* n'est pas un mouvement structuré, ni même une tendance univoque. Il concerne plutôt des artistes qui ont pour première exigence d'analyser ce qui permet à l'art d'être art, analyse qui elle-même se conduit selon deux grandes orientations.

D'une part, avec un artiste comme **Sol LeWitt**, suivi de **Dan Graham**, l'Art *conceptuel* reçoit une acception large, fondée sur l'affirmation de la primauté de l'idée sur la réalisation. En

⁶ <http://www.arachnis.asso.fr/DORDOGNE/vieculc/ARTISTES/filliou/Filli30.htm>

⁷ http://www.ben-vautier.com/fluxus/fluxus_tout.html#presentation

⁸ <http://www.cnac-gp.fr/education/ressources/ENS-ArtConcept/ENS-ArtConcept.htm>

conséquence, tout un pan de l'histoire de l'art peut être qualifié de "conceptuel", depuis le 15^e siècle avec l'appartenance de la peinture aux arts libéraux où le travail de l'esprit tient la plus grande part : l'art est "cosa mentale" avait écrit **Léonard de Vinci**. En somme, tout artiste qui privilégie le "disegno", la conception par le biais du dessin, participe de l'*Art conceptuel*.

Pour **Sol LeWitt**, tout le cheminement intellectuel du projet (gribouillis, esquisses, dessins, repentirs, modèles, études, pensées, conversations) a plus de valeur que l'objet présenté. "La couleur, la surface, et la forme ne font qu'accentuer les aspects physiques de l'œuvre. Tout ce qui attire l'attention sur le physique d'une œuvre nuit à la compréhension." (*Artforum*, été 1967).

D'autre part, une acception restreinte de l'*Art conceptuel* est circonscrite par **Joseph Kosuth** ou le groupe d'origine anglaise **Art & Language** à travers la revue du même nom. Il s'agit de limiter le travail de l'artiste à la production de définitions de l'art, de répondre à la question "Qu'est-ce que l'art ?" par les moyens de la logique (Cf. texte de référence de **Kosuth**). A de la primauté de l'idée, se substitue ici celle de l'exigence tautologique : définir l'art et rien que l'art sans se contredire. Le but de cette restriction de l'activité artistique est de refuser toute visée métaphysique, jugée comme incertaine, pour n'évoluer que dans le domaine du fini, assurément viable.

Visite / visiter – mots à tiroirs

Antoine Moreau parle plutôt d'une pratique que d'une visite de l'exposition.

Visite : Action d'aller voir un lieu. Examen, inspection.

Visiter :

1/ explorer: fouiller, examiner, inspecter, parcourir, sillonner, courir.

2/ faire visiter: montrer, indiquer, désigner, signaler, exposer, étaler, exhiber, arborer, présenter, découvrir, promener, faire voir.

Découvrir : Oter ce qui couvre. Laisser voir. Trouver, révéler, dénoncer. Voir, apercevoir.

1/ trouver: concevoir, inventer, imaginer, apercevoir, discerner, distinguer, repérer, déceler, détecter, dévoiler, deviner, dépister.

2/ enlever: ôter, dévoiler, dégrafer, mettre à nu, déshabiller, dénuder.

Explorer : Parcourir en cherchant à découvrir. Parcourir du regard, examiner avec soin.

1/ chercher: fouiller, sonder, perquisitionner, visiter, examiner, traquer, scruter, fouiner, fureter, farfouiller [fam], inspecter, rechercher, approfondir, éplucher [fam], creuser, fourir, remuer, retourner, reconnaître, observer, prospecter, découvrir, pénétrer, tâter.

2/ voyager: parcourir, prospecter, sillonner, traverser, couvrir, franchir, patrouiller, suivre, visiter, naviguer, se déplacer, faire le tour, arpenter, rouler, aller, courir, fouiller.

Parcourir : aller d'un bout à l'autre, visiter.

1/ se déplacer: arpenter, explorer, prospecter, sillonner, traverser, couvrir, franchir, patrouiller, suivre, visiter, voyager, naviguer, faire le tour.

Promener : faire aller d'un lieu à un autre dans le but de faire prendre l'air, de détendre, de distraire. Laisser aller, conduire: promener son regard.

Se promener: aller à pied, en voiture, etc., pour son plaisir.

1/ promener: conduire, sortir, mener, balader [fam], déplacer.

2/ se promener: errer, musarder, traîner, vagabonder, vadrouiller [fam], rôder, déambuler, flâner, se balader, marcher, progresser, trotter, trottiner, cheminer, passer, circuler, voyager, aller, sillonner, se déplacer, bouger, naviguer, bourlinguer [fam].

Informations pratiques

Galerie d'art des lycées La Borde Basse

administration

Borde Basse
81100 Castres
Soraya Azouz
Yolande Lebrun
tel. : 05 63 62 11 89
email : galerie@lycee-borde-basse.com

Centre d'art le LAIT

administration

8 rue Jules Verne
81000 Albi
tél. : 05 63 47 14 23
fax : 05 63 54 13 10
e-mail : centredart@lelait.net
www.centredartlelait.com (site en construction)

coordinatrices du projet

Valérie Aébi-Sarrazy
Responsable du service des publics et de l'action territoriale
tél. : 05 63 59 30 52
e-mail : valerie.aebi@lelait.net
et
Hélène Lapeyrère
Responsable de la médiation jeunes publics
Tel 05 63 47 49 96
e-mail : helene.lapeyrere@lelait.net

relations presse

Caroline Engel
tél. : 05 63 47 49 97
mob. 06 72 82 22 78
e-mail : caroline.engel@lelait.net

Partenaires institutionnels conventionnés du centre d'art le LAIT

Direction Régionale des Affaires Culturelles Midi-Pyrénées /
Ministère de la Culture et de la Communication
Conseil général du Tarn
Région Midi-Pyrénées
Mairie de Castres
Cette exposition s'inscrit dans le cadre du projet départemental intitulé
« l'exposition continue, l'exposition en continu ».
Projet réalisé avec le soutien du Conseil général du Tarn.